

**Allocution du Secrétaire d'Etat à  
la Solidarité Nationale sur le Thème :  
SOLIDARITE, LUTTE CONTRE LA PAUVRETE  
ET L'EXCLUSION SOCIALE,  
ET LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT  
A l'Occasion du Séminaire de réflexion sur l'Action Gouvernementale  
02-09 mai 2009**

Excellence Monsieur le Président de la République,  
Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs et Mesdames les Ministres  
Honorables Députés  
Chers Invités  
Chers Compatriotes,

C'est maintenant le tour du Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale de porter à votre connaissance sa modeste contribution à l'Action Gouvernementale. Mais avant d'aller dans le vif du sujet, qu'il me soit permis de préciser le caractère spécifique des interventions de mon Département. En effet, si la plupart des départements ministériels interviennent dans un secteur spécifique, connu ou classique, le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale a, pour sa part, la difficile mais exaltante tâche d'intervenir de façon transversale

La création par le Chef de l'Etat, d'un Secrétariat d'Etat près du Premier Ministre, chargé de la Coordination et du Suivi Evaluation de la Lutte contre la Pauvreté, relève d'un constat simple. La mise en œuvre des projets et programmes sectoriels et thématiques au titre du premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, sur la période 2004 à 2006, a conduit à un paradoxe révoltant, que le Chef de l'Etat n'a pas accepté, lors du bilan effectué en 2007. En effet, alors que l'économie djiboutienne a enregistré une croissance réelle moyenne de son produit intérieur brut d'environ 4 à 5 % par an, sur cette période, la pauvreté, le chômage et la vulnérabilité de nos populations se sont aggravés, ce qui est inacceptable si l'on considère que la croissance économique signifie l'augmentation de la richesse nationale et donc un espoir légitime d'amélioration des conditions de vie d'un plus grand nombre. Ce n'est pas le lieu de disserter sur les sources de cette croissance et son incapacité à réduire effectivement la pauvreté, mais ce constat déplorable et assumé par le chef de l'Etat, imposait à ses yeux des mesures urgentes à savoir : la réorientation immédiate du deuxième DSRP de Djibouti vers la réduction impérieuse et courageuse de la fracture sociale ainsi constatée, à travers un accent particulier mis sur l'amélioration des Services Sociaux de Base et le renforcement des capacités des pauvres. Cette volonté du Chef de l'Etat s'est d'abord traduite par le changement de dénomination pour la deuxième génération de notre DSRP qui s'appelle désormais, l'Initiative Nationale pour le Développement Social : INDS, lancée en janvier 2007. Pour éviter la surprise et le paradoxe constatés seulement à la fin du premier DSRP, le Chef de l'Etat a aussi mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure coordination des actions de Lutte Contre la pauvreté et surtout l'importante question du Suivi Evaluation, qui seront désormais de la responsabilité d'une entité bien définie qu'il a créée lors du dernier remaniement ministériel.. Voilà en quelques mots la justification de la création du Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale près du Premier Ministre.

Pour ceux qui croient ou pourraient penser que le Secrétariat d'Etat est une structure redondante, j'ai l'habitude d'utiliser une imagerie que je vous prie à présent d'examiner avec moi...

Considérons le processus de Développement de Djibouti comme un long train composé de 22 wagons, devant transporter toute la population de Djibouti vers une destination commune qu'est le bonheur, la paix, la sécurité et l'épanouissement social. Le tout premier Wagon du train est occupé par le Président de la République. Il décide seul du nombre de Wagons requis et du rôle de chaque Wagon. Il est le pilote en chef du train et l'INDS est la traduction concrète de sa Feuille de Route, qui le guide et qu'il consulte régulièrement. Le deuxième Wagon est occupé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et copilote du train. Il est régulièrement consulté par le Pilote car en contact permanent avec les 19 wagons suivants que sont les 19 départements ministériels centraux et / ou sectoriels. Les 19 départements ministériels ont chacun leur mission et rôles spécifiques au service de la population dans son ensemble, tout au long du voyage vers le bonheur, le développement et la paix. Il y a huit (8) principales stations que l'on peut considérer comme les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement. Certaines stations secondaires existent également sur le trajet et sont desservies en cas de besoins ou si le pilote ou le copilote le décident .... Le train a une trajectoire circulaire et doit faire autant de tours que nécessaires, pour que le dernier djiboutien parvienne à la même destination que tous les autres, quelques soient ses moyens et ses caractéristiques individuelles spécifiques. Chaque tour effectué par le train, dure six années, c'est-à-dire la durée d'un mandat présidentiel et la Feuille de Route est élaborée et mise à jour périodiquement tout au long du trajet, à travers des DSRP, et maintenant, l'INDS. Chacun des 19 Wagons centraux ou sectoriels élabore également une feuille de route sectorielle correspondant à sa politique sectorielle ou thématique, et qui lui permet d'être en phase avec la Feuille de Route Centrale. A la gare d'embarquement ou tout au long du trajet et compte tenu des différences sociales inhérentes à la vie, à la société ou à la nature humaine, certains djiboutiens n'ont pas, au départ, les moyens nécessaires pour s'acheter le ticket du train, même le moins cher; d'autres, n'ont pas assez de force pour monter dans les wagons, quand bien même ils auraient le ticket, tellement ils sont affaiblis par les maladies et les problèmes sociaux; d'autres enfin, sont maladroitement éjectés du train lors des bousculades aux différentes stations principales ou secondaires. Les différents tours effectués par le train depuis 1999, ont sans aucun doute, permis d'améliorer substantiellement les conditions de vie de plusieurs milliers de djiboutiens, mais, sans que les chefs des 19 wagons centraux et sectoriels aient démerité et pour des raisons qu'il me serait trop long à détailler ici, on a malheureusement constaté que plus de 40% de la population n'ont toujours pas pu monter dans le train, malgré la bonne volonté des uns et des autres. Devant ce triste constat, le Président de la République, qui a la responsabilité ultime de conduire tout le monde à bon port, a eu l'idée de créer un vingt deuxième wagon, le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale, dont le rôle est, non pas de se substituer aux tâches des départements ministériels centraux et sectoriels, mais d'offrir aux laissés pour compte et aux défavorisés, la chance de rejoindre les autres à l'issue du voyage, à bord du wagon Numéro 22..... dans lequel leur conditions spécifiques sont étudiées et prises en compte, en concertation avec les responsables des 19 wagons sectoriels. Ces 40% sont composés de jeunes diplômés sans emplois, de jeunes déscolarisés, des apprentis, des filles mères, des enfants de rue, des femmes seules et démunies, des handicapés, des personnes âgées sans soutien etc.

Autrement dit, le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale est une structure transversale qui complète l'action des Ministères sectoriels et centraux, sans aucune prétention de se substituer à leur mission et prérogatives classiques. A ce titre, nous travailler de concert avec tous les

départements pour soulager les franges de notre populations exclues, défavorisées et vivant dans l'extrême pauvreté et la précarité. Quelques chevauchements inéluctables interviennent de temps en temps mais la concertation permanente et la compréhension mutuelle nous permettent d'éviter les frictions, ce qui fait que je puis vous assurer que tout se passe bien jusqu'ici avec mes collègues des autres départements.

Excellence Monsieur le Président de la République,  
Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs et Mesdames les Ministres  
Honorables Députés  
Chers Invités  
Chers Compatriotes,

Le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale outre une équipe centrale de conseillers rompus à la tâche, est appuyé dans ses actions par deux institutions sous tutelle, à savoir l'Agence Djiboutienne pour le Développement Social (ADDS) et le Programme de Développement de la Microfinance et des MicroEntreprises (PDMM).

En outre, la politique nationale de la solidarité et de lutte contre l'exclusion fait intervenir des structures et institutions, telles que l' Union Nationale des Femmes Djiboutiennes (UNFD), le Diwan El Zakat et le Ministère des Affaires Religieuses et des Biens Wakfs. C'est le bilan des actions de ces différentes structures ou composantes que je me permets à présent de vous présenter.

### **D'abord dans quel contexte le Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale a-t-il opéré ?**

Djibouti a enregistré au cours des cinq dernières années **une hausse dramatique de la pauvreté des individus, l'incidence passant respectivement, de 45,1 % à 74,0 % pour les pauvres relatifs, et de 9,6 % à 42,1 % pour les pauvres extrêmes.**

Ceci confirme le caractère structurel et massif de la pauvreté à Djibouti. Les résultats d'enquête montrent également que **la pauvreté est généralisée ; elle touche toutes les zones géographiques et toutes les catégories sociales.**

En termes de concentration, c'est la ville de Djibouti qui abrite le plus grand nombre de pauvres, avec une proportion de 65,2% et 57,4% respectivement pour la pauvreté relative et extrême.

C'est dans les quartiers périphériques des zones urbaines que se trouve la plus grande concentration de pauvres.

**Les arrondissements 4 et 5** (qui représentent 41,8 % de la population totale) contribuent à eux seuls pour 51,1 % de la pauvreté extrême globale et 47,1 % de la pauvreté relative des individus.

Contrairement aux autres pays d’Afrique, la pauvreté à Djibouti est d’abord un phénomène urbain qui renvoie à un contexte spécifique marqué par la petite dimension du pays et sa forte urbanisation, l’absence d’un secteur rural important, les conflits et les migrations.

**Mais c’est en zone rurale que le phénomène prend des allures de catastrophe** avec une incidence de la pauvreté relative pouvant approcher 95 %, tandis que plus de **trois ruraux sur quatre vivent dans l’extrême pauvreté**.

**L’incidence de la pauvreté et de l’extrême pauvreté est très forte dans les quatre districts de l’intérieur**. Ceux-ci comptent pour 33,5% dans la pauvreté globale et 45,1% dans la pauvreté extrême pour un poids démographique de 27,1%.

**Les différentes actions menées se présentent comme suit :**

**Au niveau de l’ADDS**

L’Agence a bouclé au cours de l’année 2008, le montage procédural, juridique et financier de plusieurs projets destinés à améliorer les conditions de vie des populations pauvres de Djibouti.

Elle a en outre mis en place tout le dispositif opérationnel et technique pour le démarrage effectif des projets, programmes et activités génératrices de revenus.

**FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE – PROGRAMME D’INVESTISSEMENTS**

<b>ACTIVITES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>ENGAGE</b>	<b>ECART</b>
Infrastructures/Equipements	865.715.394	805.715.394	60.000.000
Développement Social	88.000.000	73.671.250	14.328.750
Renforcement des Capacités	67.117.000	33.710.000	33.407.000
Micro Finance	112.289.989	112.289.989	0
Communication/ Suivi/ Evaluation	74.500.000	1.550.000	72.950.000
Fonds d’études et de recherche de développement	240.113.447	100.283.112	139.830.335
Contrepartie Nationale des Projets	15.000.000	4.844.477	10.155.524
Appui logistique à l’ADDS	25.000.000	25.415.516	415.516
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1.487.735.830</b>	<b>1.157.479.738</b>	<b>330.256.093</b>

**Point de différents Projets et Programmes de l'ADDS financièrement bouclés en fin 2008**

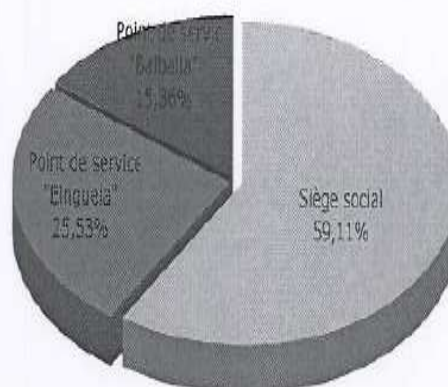
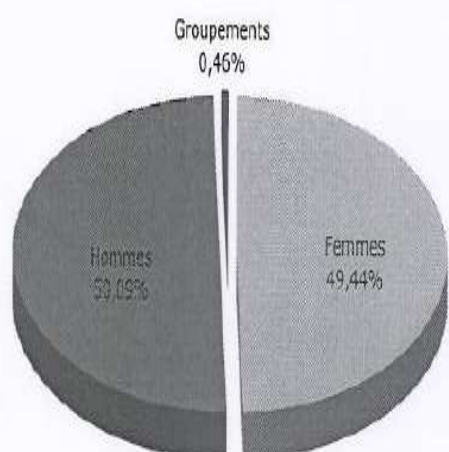
<b>Intitulé du projet</b>	<b>PREPUD</b>	<b>PREPUD</b>	<b>PREPUD</b>	<b>PREPUD</b>	<b>PRDI</b>	<b>Electrification</b>	<b>Route Djib-Somalie</b>
<b>Zone de couverture</b>	Quartier 7, Djibouti ville	Ancien quartier de Balbala, Cheik Osman, Qarwyl, Bahache	Chefs lieux d'Arta, Ali Sabieh , Dikhil, Obock, Tadjourah	Quartiers 12, 14 et 15 de Balbala	Zones rurales de Djibouti	Chebelley, Holl Holl, Goubetto et Assamo, As Eyla, Yoboki , Dorra, Assa Geyla, Alaïli Dadda, Khor Angar	Corridor Djibouti-Somalie
<b>Bailleur</b>	BM-IDA	<b>BID</b>	<b>BAD</b>	<b>AFD</b>	<b>AFVP</b>	<b>AFVP</b>	<b>BID</b>
<b>Coût estimatif</b>	3 millions US\$	8,27 millions US\$	9,43 millions US\$ (5,82 UC)	7,5 millions US\$ (5,5 millions euros)	1,244 millions US \$	6,9 millions US\$	75 millions USD
<b>Type de financement</b>	Don	Prêt	Don	Don	Don	Don	Prêt
<b>Agence de mise en œuvre</b>	ADDS	ADDS	ADDS	ADDS	ADDS	ADDS	ADDS
<b>Date de démarrage</b>	janvier 2009	janvier 2009	janvier 2009	juillet 2009	premier trimestre 2009	premier trimestre 2009	janvier 2009
<b>Date estimative de clôture</b>	décembre 2012	décembre 2012	décembre 2013	décembre 2013	premier trimestre 2011	premier trimestre 2012	décembre 2012

## Au niveau du PDMM

Le PDMM a démarré ses activités opérationnelles en mars 2008. Son bilan chiffré au 31 décembre 2008 se présente comme suit :

Tableau de répartition des membres

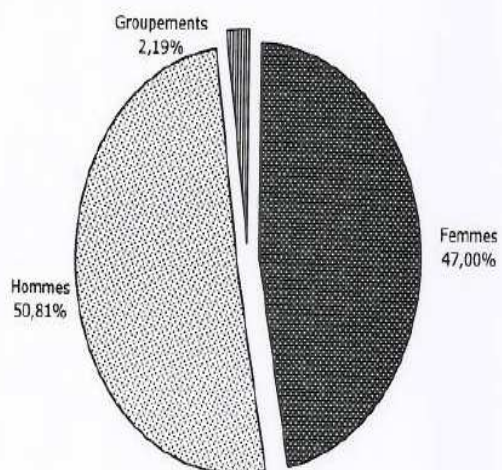
	Femmes	Hommes	Groupements	Total/Agence
● Siège social	644	626	8	1 278
● Point de service "Einguela"	241	309	2	552
● Point de service "Balbala"	184	148	-	332
<i>Total/sexe</i>	<i>1 069</i>	<i>1 083</i>	<i>10</i>	<i>2 162</i>



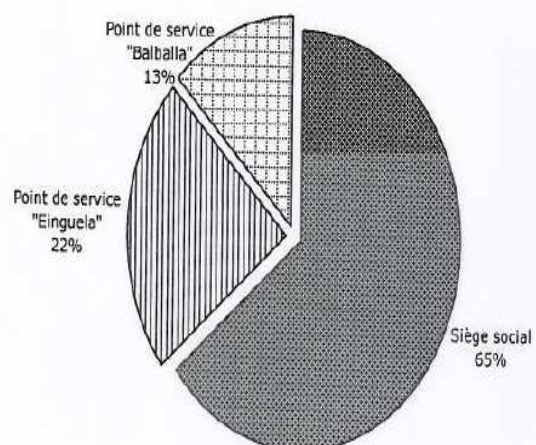
### Encours de l'Épargne

	Femmes	Hommes	Groupements	Encours de l'Épargne/Agence
● Siège social	29 126 458	29 207 312	1 892 000	60 225 770
● Point de service "Einguela"	9 746 062	11 871 479	163 300	21 780 841
● Point de service "Balbala"	5 292 930	6 668 556	-	11 961 486
<i>Encours de l'Épargne/sexe</i>	<i>44 165 450</i>	<i>47 747 347</i>	<i>2 055 300</i>	<b>93 968 097</b>

### Répartition de l'encours d'épargne par "sexe"



### Répartition de l'encours d'épargne par "Agence"

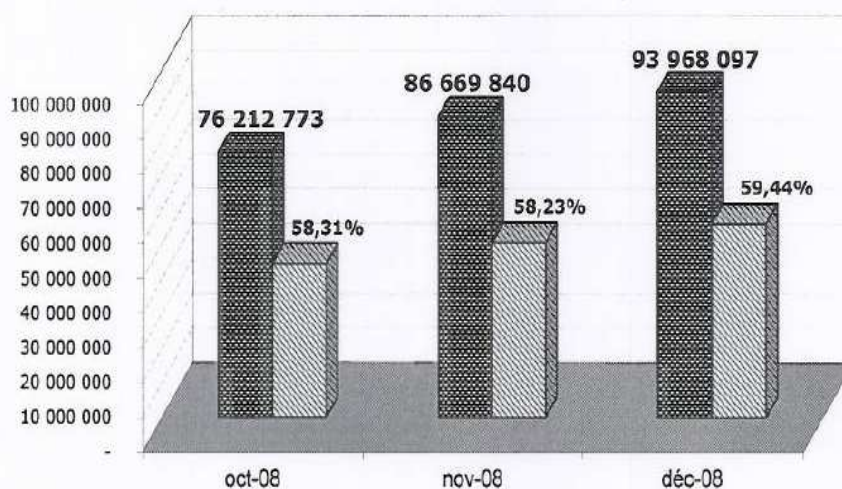


### **ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE**

	31-oct.-08	30-nov.-08	31-déc.-08
Encours de l'épargne	76 212 773	86 669 840	93 968 097

### **ÉVOLUTION DU CRÉDIT**

	31-oct.-08	30-nov.-08	31-déc.-08
Encours de crédit	44 439 471	50 469 921	55 853 336
Nombre de dossiers financés	200	230	270
Montant Moyen déboursé	222 197	219 434	206 864



### **Au niveau de l'Union Nationale des Femmes de Djibouti (UNFD)**

L'Union Nationale des femmes Djiboutiennes est une organisation non gouvernementale, créée le 30 avril 1977, l'année de l'indépendance du pays.

Sa principale mission vise la promotion du statut de la femme dans la société, en vue de son intégration dans le processus de développement.

Cette institution est au service de la promotion des droits de femmes Djiboutiennes, pour faire évoluer les conditions d'existence des femmes dans notre pays.

L'UNFD s'est fixée comme objectifs de lutter contre les obstacles pouvant ralentir ou freiner cette évolution, à savoir l'analphabétisme, la pauvreté, le manque de formation professionnelle, la violence etc.

En outre, la première Dame du pays, par le biais de son rôle de Présidente de cette institution œuvre constamment pour améliorer au quotidien le bien être des femmes Djiboutiennes en luttant contre l'analphabétisme, les MGF, et la lutte contre la pauvreté par le biais du microcrédit.

Cette organisation ne ménage ses efforts pour apporter des soutiens à toutes couches défavorisées et défendre leurs droits.

Il existe plusieurs commissions au sein de l'UNFD telles que :

- La commission alphabétisation
- La commission santé
- La commission lutte contre la pauvreté
- La commission agriculture et environnement
- La commission femmes d'affaires
- La commission artisanat/culture/jeunesse
- La commission juridique et droits de l'homme
- La commission formation continue
- La commission relation avec les districts de l'intérieur
- Et la commission affaires sociales

Dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, la commission création d'activités génératrices des revenus propose aux jeunes filles déscolarisées, n'ayant pu suivre l'enseignement général, l'apprentissage de métiers comme la couture, la broderie ou la cuisine.

Ensuite l'octroi des Microcrédits aux personnes, ayant difficilement accès aux services bancaires privés. Ces crédits entre 50.000 FDJ et 500.000 FDJ permettent aux bénéficiaires de développer une activité génératrice de revenus leur permettant de sortir de la précarité.

**La caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC)** créée en septembre 2008 est abritée par l'UNFD, et fonctionne sur la base d'un partenariat entre plusieurs associations nationales et grâce à l'appui technique et financier de l'ADDS.

Depuis son démarrage, **la CPEC a octroyé 1.500 crédits et recueillis l'épargne de 2.500 clients.**

### **Au niveau de la Diwan Az Zakat**

La fondation « Diwan Az Zakat », créée par décret en juillet 2004, est un organisme indépendant qui œuvre dans la lutte contre la pauvreté et le développement de la société à travers des outils propres comme la collecte de la Zakat et des aides, et son emploi selon la Charia et conformément aux décisions du Conseil avec l'aval du Comité de Fatwa.

**Les principales activités réalisées par la fondation :**

- La collecte de la Zakat qui a débuté officiellement en 2005 avec un montant de 21. 838. 477 FDJ.

- Des campagnes de sensibilisation des « zakataires », par les canaux de communication et par des visites de terrain ont été entreprises.

Ainsi, la fondation a fait évoluer la collecte de la Zakat qui a été respectivement de :

- 51 millions en 2006 ;
- 96 millions en 2007 ;
- 91 millions en 2008 (chiffre provisoire car la collecte de la Zakat 2008 continue encore).

- La distribution de la collecte de la Zakat conformément à la Charia.

Le Conseil approuve chaque année les bénéficiaires de la Zakat sur proposition du comité de fatwa.

Le 14 janvier 2008, la fondation a procédé à la distribution de la Zakat de l'année 2007 d'un montant de 96.279.417 FDJ.

**Plus de 5.861 personnes ont bénéficié de cette Zakat** et se répartissent de la manière suivante :

- 50,5 % aux orphelins
- 21,05 % aux personnes âgées
- 7,95% aux handicaps
- 6 % aux veuves
- 12,5% aux employés de la Zakat
- 2 % aux dépenses de fonctionnement

- La fondation a procédé à la réalisation des activités de bienfaisance (programmes de rupture de jeûne et de zakat al-Fitr du fonds de la zakat du Qatar dont ont bénéficié plus de 1.500 familles pauvres).

- **La construction du futur siège de la fondation et d'un hangar de dépôts de vivres** avec la contribution du Ministère du Waqf du Qatar et de la maison du Zakat du Koweït.

- **La mise en place des projets de développement** en 2008, tels que la formation en informatique de 44 orphelins et de la formation en conduite de 22 jeunes issus des familles pauvres.

- **La mise en place des projets générateurs de revenus**, tels que les projets des cabines téléphoniques pour les handicapés, et des projets pour les familles capables d'exercer des activités (vente au détail des produits divers, de la viande, des fruits et légumes et de pain). Plus de 120 familles pauvres bénéficieront de ces petits projets.

- **Le programme de parrainage des orphelins.**

Le Président de la République a lancé le programme de parrainage le 30 mars 2007.

Pour la première année la fondation a collecté la cotisation de parrainage pour un montant de 31.680 000 FDJ et **528 orphelins ont été parrainés en 2008.**

**La fondation œuvre à se doter des propriétés de Waqf** qui généreraient des revenus, et donc lui permettraient une certaine autonomie.

Dans cette optique, **la fondation a acquis des parcelles de terrain d'une superficie totale de 32.000 m<sup>2</sup>.**

### **L'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS)**

Lancée en Janvier 2007, l'INDS est rentrée dans sa phase opérationnelle en 2008 avec la création du Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale en mars 2008. Elle comporte quatre axes stratégiques à savoir :

- i) Croissance, Stabilisation Macroéconomique et Compétitivité ;
- ii) Promotion de l'Accès aux Besoins Sociaux de Base ;
- iii) Lutte Contre la Pauvreté, l'Exclusion et Poursuite des OMD ;
- iv) Gouvernance, démocratique, économique, financière, administrative et locale.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'INDS, le SESN a accompli plusieurs tâches et a procédé, en collaboration avec les départements sectoriels, à l'évaluation brute des besoins financiers globaux requis pour la mise en œuvre de l'INDS.

**Tableau Synoptique de l'Exécution opérationnelle du projet d'Appui à l'INDS en 2008**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités principales réalisées</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Difficultés, risques ou remarques</b>
<b>1- Un SESN opérationnel et institutionnellement renforcé</b>	(i) Recrutement de deux experts Internationaux et d'un expert National (ii) Nominatation d'un Directeur National de Projet (iii) Affectation d'une Assistante de Direction au SESN (iv) Equipement informatique et connectivité internet du SESN (v) Etude organisationnelle de la Structure du SESN	(i) SESN Techniquement opérationnel en tant que entité Gouvernementale  (ii) Recommandations techniques quant à l'organisation fonctionnelle du SESN  (iii) programme de travail du projet élaboré et régulièrement suivi	SESN physiquement installé  Cinq membres du staff en place  Un draft du Décret portant organisation du SESN	<b>80%</b>	Insuffisance de ressources humaines et financières  Textes organiques non encore validés  Risque d'inefficacité en cas d'arrêt de l'assistance PNUD
<b>2- Des organes, mécanismes et instruments indispensables de planification, de Coordination et de gestion de l'INDS en place</b>	(i) Etude diagnostique du dispositif et des mécanismes de SE INDS-OMD  (ii) Revue et mise à jour du mécanisme de Coordination pour l'efficacité de l'Aide place	(i) Schéma organisationnel du dispositif et des mécanismes de SE adapté à la nouvelle situation du SESN  (ii) Analyse SWOT des principales structures du dispositif de coordination et de SE	Etat des rôles, fonctions et responsabilités des structures impliquées  Instruments, et outils de SE élaborés décrits et disponibles  Draft de l'Arrêté	<b>80%</b>	Dispositif non pleinement opérationnel  Arrêté non encore validé par le gouvernement

	(iii) Contribution et participation à l'atelier avec PTF sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.	(iii) Draft du Nouveau texte sur le dispositif et les mécanismes de coordination et de SE INDS-OMD  (iv) Liste des indicateurs de suivi évaluation de l'INDS et des OMD	disponible		
--	---	---	------------	--	--

**Tableau Synoptique de l'Exécution opérationnelle du projet d'Appui à l'INDS-2**

Résultats attendus	Activités principales réalisées	Résultats obtenus	Indicateurs	Taux de réalisation	Difficultés, risques ou remarques
<b>3- Le document de l'INDS finalisé et validé</b>	(i) Elaboration d'un Cadrage Macroéconomique Central (ii) Organisation d'un atelier d'information et d'échange avec les PTF sur l'INDS et la Réunion des B. (iii) Organisation des consultations et études sectorielles et thématiques pour la finalisation de l'INDS (iv) Animation permanente du Comité de finalisation de l'INDS	(i) Indications Techniques des Experts de la BM-FMI sur le CM (ii) Elaboration du scénario de base à partir des données du FMI (iii) Elaboration d'un Cadrage Budgétaire Sectoriel Brut Contributions efficaces et observations des PTFs (iv) MAP, PIP et CMB synchrones (v) Document intérimaire de l'INDS approuvé par le CA FMI-BM	Cadrages disponibles  MAP et PIP disponibles  Situation de la pauvreté et des OMDs à Djibouti  Document intérimaire INDS disponible  JSAN FMI-BM	<b>80%</b>	Modification des données sectorielles et risque de changement des données.  Faible mobilisation et motivation des sectorielle

<p><b>4- La Réunion des Railleurs préparée organisée et tenue</b></p>	<p>(i) Mise en œuvre et suivi opérationnel du projet IDF de la BM  (ii) Conduite de plusieurs réunions avec les missions de la BM  (iii) Encadrement des consultants BM  (iv) Animation permanente du comité de préparation de la RB.</p>	<p>(i) Complément d'équipement IT  (ii) Réseautage du SESN et de la primature avec connectivité  (iii) Budget de préparation de la RB élaboré et en cours de mobilisation  (iv) Agenda de la RB</p>	<p>Date approximative de la RB fixée  Tableau des besoins globaux de l'INDS    Liste brute des participants à la RB</p>	<p><b>75%</b></p>	<p>Mobilisation du budget de préparation de RB    Changement de date</p>
<p><b>Appuis et Activités divers</b></p>	<p>(i) Préparation du Budget 2009 du SESN  (ii) Contribution du SESN à l'Evaluation mi-mandat du PR  (iii) Contribution du SESN à la préparation de la session budgétaire au niveau de la primature  (iv) Contribution du SESN au point de presse du PM sur la situation Eco Dj  (v) Contribution à l'Analyse de la Sécurité Alimentaire à Djibouti  (vi) Participation à l'exercice pour le Scaling Up des OMDs  (vii) Participation à l'atelier sur le RC pour l'adaptation et le SE des OMDs</p>	<p>(i) SESN désormais officiellement inclus dans la loi de finance    (ii) Primature techniquement appuyé dans son rôle de coordination de l'Action Gouvernemental.    (iii) Contribution à l'élaboration de diverse proposition de projets    (iv) Equipe du projet techniquement outillé pour réaliser l'adaptation des OMDs à Djibouti</p>	<p>Budget 2009 SESN disponible    Divers discours techniques élaborés par le SESN.    Methodologie d'adaptation des OMDs disponible.</p>	<p><b>90%</b></p>	<p>Insuffisance de ressources humaine    Risque de débordement lors de la mise en œuvre et du SE de l'INDS</p>
		<p><b>Moyenne des réalisations opérationnelles</b></p>		<p><b>80 %</b></p>	



**Synthèse des Besoins Financiers Bruts de l'INDS PAR AXE STRATEGIQUE, en milliers de FDJ**

<b>AXES</b>	<b>Coût total</b>	<b>Acquis</b>	<b>A rechercher</b>	<b>% Total</b>	<b>% Acquis</b>
<b>AXE 1 : CROISSANCE, STABILITE MACROECONOMIQUE, COMPETITIVITE</b>	<b>163 367 594</b>	<b>85 475 635</b>	<b>46 939 969</b>	<b>46,0%</b>	<b>52,3%</b>
Cadre macroéconomique et Gouvernance financière	1 579 069		320 400	1,0%	
Transport maritime, aéroportuaire, corridor de transport	69 072 287	56 229 000	122 000	42,3%	81,4%
Routes et pistes	15 113 487	5 277 000	7 600 000	9,3%	34,9%
Energie	46 656 157	11 268 000	27 234 000	28,6%	24,2%
Ressources naturelles	557 498	17 800		0,3%	3,2%
Zones franches	1 467 100	1 250 000		0,9%	85,2%
Tourisme	422 525		360 000	0,3%	
Télécommunications, et TIC	12 325 577	10 501 644		7,5%	85,2%
Développement industriel et promotion du secteur privé	9 311 396	916 000	7 017 500	5,7%	9,8%
Commerce	997 628		850 000	0,6%	-
Intégration économique régionale	1 476 490		62 000	0,9%	
Dispositif National des Statistiques (SNDS-DISED)	3 844 266		3 275 394	2,4%	
Dispositif du Système National de Suivi Evaluation de l'INDS (SESN-INDS)	544 114	16 191	98 675	0,3%	3,0%
<b>AXE 2 : PROMOTION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>	<b>93 253 607</b>	<b>28 112 269</b>	<b>39 759 795</b>	<b>26,3%</b>	<b>30,1%</b>
Education, alphabétisation	11 438 853		9 923 120	12,3%	
Santé	10 480 101		9 091 410	11,2%	
Intégration de la femme dans le développement	2 664 615	247 269	2 064 265	2,9%	9,3%
Promotion de la Jeunesse des sports et Loisirs	7 303 509		6 336 000	7,8%	
Eau, Assainissement et Hydraulique Rurale	43 822 856	27 865 000	10 151 000	47,0%	63,6%
Emploi et protection sociale	1 376 381		1 194 000	1,5%	
Développement communautaire, insertion sociale	3 775 249			4,0%	

Transport urbain et interurbain	1 152 753		1 000 000	1,2%	
Programmes spéciaux de réduction de pauvreté (ADDS)	11 239 290			12,1%	
<b>AXE 3 : DEVELOPPEMENTS RURAL, LOCAL, ENVIRONNEMENT ET Lutte contre l'Exclusion.</b>	<b>95 848 108</b>	<b>17 484 078</b>	<b>62 737 736</b>	<b>27,0%</b>	<b>18,2%</b>
Aménagement du territoire	205 133		171 690	0,2%	
Développement urbain et Habitat	38 230 617	6 999 809	24 998 000	39,9%	18,3%
Environnement	1 974 478	1 043 325	609 250	2,1%	52,8%
Agriculture, Elevage, Pêche et Hydraulique	8 938 303	3 340 570	4 140 505	9,3%	37,4%
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu urbain	4 943 676	4 137 700		5,2%	83,7%
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en milieu rural	3 032 540	445 000	2 093 140	3,2%	14,7%
Couches vulnérables (orphelins, personnes âgées,...)	1 642 744	1 374 924		1,7%	83,7%
Gestion des risques et catastrophes	332 629	142 750	135 650	0,3%	42,9%
Lutte intégrée contre l'Insécurité Alimentaire, Exclusion et Inflation	36 547 989		30 589 502	38,1%	
<b>AXE 4 : GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET LOCALE</b>	<b>2 530 690</b>	<b>428 700</b>	<b>382 500</b>	<b>0,7%</b>	<b>16,9%</b>
Consolidation des acquis Démocratiques	440 131				
Réforme de l'Administration	448 932		382 500	17,7%	
Décentralisation	385 789	328 700		15,2%	85,2%
Réforme de la Justice	117 368	100 000		4,6%	85,2%
Gouvernance économique (meilleure gestion des biens publics)	287 552				
Participation et communication communautaire	322 762				
Suivi Evaluation au niveau local	528 156				
<b>TOTAL GENERAL BRUT DE L'INDS (milliers de FDJ)</b>	<b>355.000. 000</b>	<b>131. 500. 682</b>	<b>149. 820. 000</b>	<b>100,0%</b>	<b>37,0%</b>

<b>TOTAL GENERAL BRUT DE L'INDS ( milliers US\$)</b>	<b>2. 005. 650</b>	<b>742. 942</b>	<b>846. 441</b>	<b>100,0%</b>	<b>37,0%</b>
--	--------------------	-----------------	-----------------	---------------	--------------

### iii) Les Perspectives

**L'INDS fixe des priorités majeures :**

- i) la promotion de l'accès aux services sociaux de base ;
- ii) la restructuration de l'appareil productif national ;
- iii) l'assistance aux personnes en grande vulnérabilité.

**L'INDS doit être fondée sur les principes de bonne gouvernance politique, sociale, économique et financière.**

L'INDS, qui impliquera pleinement l'ensemble des acteurs (Administration, Elus, Société civile, Secteur privé, Bailleurs de fonds, etc.), se situera sans nul doute, dans le cadre de sa mise en œuvre pour la période 2009-2012, dans un contexte de ruptures avec les stratégies adoptées dans le passé et de dualisme inéluctable où il faudra :

***● D'une part, combler le gap en infrastructures de base des zones déshéritées, rétablir l'équilibre territorial en matière d'infrastructures de base, mettre en œuvre une politique active de l'emploi axée sur le renforcement de la formation professionnelle et améliorer le cadre de vie des populations défavorisées.***

***● D'autre part, répondre aux exigences et règles que dictent la mondialisation qui ont pour corollaire la recherche d'une forte productivité du travail et d'un fort profit, l'adoption d'une échelle de production et une division technique du travail plus prononcée du fait d'une dotation accrue de capital, le développement accéléré des infrastructures économiques, l'accélération du processus d'intégration régionale et d'ouverture du marché national en favorisant en particulier l'implantation des sociétés régionales et transnationales..***

En plus de ces défis, l'INDS sera mis en œuvre dans un contexte marqué de contraintes majeures :

- un environnement économique mondial défavorable (crise née de la flambée des prix du pétrole et de certaines denrées alimentaires de première nécessité) ;
- une grande vulnérabilité aux chocs exogènes, avec des sécheresses chroniques et récurrentes ;
- une grande dépendance vis-à-vis des importations ;
- et un flux continu de réfugiés fuyant les conflits dans la sous région.

**Enfin, la réussite de l'INDS passera par la pleine implication de l'ensemble des acteurs du développement :**

- Administration,
- Elus,
- Société civile,
- Secteur privé,
- Populations,
- Bailleurs de fonds.

La mobilisation effective de leurs énergies, dans le cadre d'un partenariat nouveau, permettra de relancer les efforts de développement économique et social du pays.

Une augmentation sensible de l'aide publique au développement (APD) fournie par les bailleurs de fonds sera nécessaire. Cette APD comprendra à la fois les concours financiers et l'assistance technique.

En ce qui concerne **les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté**, il s'agira, en plus des efforts prévus dans le cadre des autres axes stratégiques de l'INDS, d'accorder une attention toute particulière à la mise en œuvre d'actions ciblées, spécifiques et intégrées destinées :

- i) à assurer l'accès des plus pauvres aux services de base,
- ii) à promouvoir des activités génératrices de revenus et d'emplois (AGRE) dans leur sphère,
- iii) et à mettre en place des filets de sécurité pour les plus démunis.

**L'accès des plus pauvres aux services de base** sera favorisé par une série de mesures spécifiques qui viendront en complément de celles prévues au niveau des autres axes de l'INDS.

Il s'agira en particulier de **trouver des solutions innovantes** qui tiennent compte des spécificités des zones les plus défavorisées du pays.

Ces solutions pourraient inclure :

- la formation d'auxiliaires de santé issus de ces zones, qui pourraient prodiguer les conseils et les soins de base et assurer le suivi de l'état de santé et l'alerte en cas de situation difficile,
- la mise en place de dispensaires ambulants qui passeraient à intervalles réguliers dans ces zones,
- l'adoption du système de classes « multi-niveaux » dans l'enseignement primaire,
- la fourniture de l'énergie solaire (ou éolienne) pour permettre notamment le pompage de l'eau, l'éducation des adultes et le soutien scolaire, le soir, dans les salles de classe,
- la promotion de l'accès à un habitat décent, construit à partir des matériaux locaux et faisant appel, pour la main d'œuvre, à la solidarité entre les villageois.

**En ce qui concerne les activités génératrices de revenus et d'emplois**, elles partent du constat que les populations très pauvres souffrent non pas d'un manque de potentialités propres, mais plutôt du fait que l'environnement qui leur est accessible ne leur offre pas de possibilités d'exprimer pleinement leurs potentiels.

En réponse à cette situation, l'approche préconisée prévoit un traitement différencié selon qu'il s'agisse de l'extrême pauvreté en milieu rural et ou de l'extrême pauvreté en milieu urbain.

**En milieu rural, les AGRE seront largement basées sur les opportunités qu'offrent l'agriculture, l'élevage et la pêche artisanale.**

Dans ce cadre, les interventions comprendront **pour ce qui est de l'agriculture** :

- i) l'appui à l'émergence de coopératives, notamment féminines,
- ii) l'aménagement de superficies cultivables,
- iii) l'accès à l'eau et aux semences améliorées,
- iv) le conseil en matière de production agricole,
- v) l'assistance dans la commercialisation de la production.

**En matière d'élevage**, il s'agira de mettre en œuvre une phase pilote d'un programme d'octroi de petits ruminants aux familles les plus démunies pour leur assurer un élevage de subsistance.

De plus, des parcs de vaccination et des points d'eau seront mis en place.

**En ce qui concerne la pêche artisanale**, les efforts viseront notamment :

- i) l'acquisition ou la réhabilitation des pirogues,
- ii) la fourniture des filets,
- iii) la conservation et la commercialisation de la production.

**En milieu urbain**, les interventions tiendront également compte des spécificités de ce milieu et des opportunités qu'il offre. Elles comprendront notamment :

- i) la formation professionnelle dans le tissage, la broderie, la coiffure et les autres métiers urbains (maçon, menuisier, plombier, etc.),
- ii) l'octroi de micro-crédits destinés à l'acquisition de l'outillage pour les personnes ayant bénéficié de la formation professionnelle et au financement de projets porteurs,
- iii) l'appui à l'émergence de coopératives, notamment féminines.

**Pour ce qui est des filets de sécurité**, ils concernent les populations les plus démunies, comme les enfants de la rue, les déplacés et les nomades, pour lesquelles des actions spécifiques étaient pourtant prévues dans le premier DSRP, mais elles n'ont pas été exécutées de manière satisfaisante.

La priorité du Gouvernement, pour les enfants de la rue, est axée sur :

- i) la protection juridique des enfants,
- ii) la mise en place d'un programme de protection sociale, comprenant l'hébergement, l'accès aux soins et à l'éducation et l'assistance socio-psychologique pour les enfants en difficulté,
- iii) la formation et l'appui à l'insertion pour les enfants en âge de travailler.

**La stratégie d'assistance aux nomades**, quant à elle, comprend :

- i) des programmes d'hydraulique pastorale et de santé animale dont l'objectif est de sécuriser et de valoriser le cheptel,
- ii) la création de périmètres fourragers,
- iii) l'aide alimentaire,
- iv) l'accès aux infrastructures de base (éducation, santé, eau potable, etc.), dans le cadre d'une politique de semi-sédentarisation.

**En ce qui concerne les déplacés**, les interventions porteront sur :

- i) l'assistance alimentaire,
- ii) l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable, etc.),

iii) la recherche d'une solution définitive à ce problème.

### c) Djibouti et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Le Gouvernement reste très engagé à poursuivre les progrès réalisés au cours de dix dernières années et réaffirme sa volonté de mener le pays vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015. Ainsi, grâce aux effets conjugués de l'action gouvernementale et de l'appui de nos partenaires Techniques et Financiers, Djibouti a obtenu, par rapport aux OMDs les résultats ci-après :

#### **Situation et Projection Objectifs du Millénaire pour le Développement**

<b>Objectifs</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>Situation</b>	<b>Projection 2015</b>
<b>OBJECTIF 1 :</b> <b>Réduire l'extrême pauvreté</b> La proportion de personnes qui vivent dans une extrême pauvreté devrait être réduite au moins de moitié d'ici 2015.	<b>Incidence de l'extrême pauvreté</b> <i>(pop. disposant de moins de 1 \$ US. / jour)</i>	10,0%	42,0%		<b>21,0%</b>
	<b>Inégalité</b> <i>(part du cinquième de la population considérée comme la plus pauvre dans la consommation nationale)</i>		5,0%		<b>2,0%</b>
	<b>Malnutrition infantile</b> <i>(prévalence de l'insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans)</i>	25,7%	23,8%	39,2% <i>(en 2006)</i>	<b>15,0%</b>
<b>OBJECTIF 2 :</b> <b>Assurer l'éducation primaire pour tous</b> L'enseignement élémentaire doit devenir universel d'ici 2015.	<b>Taux brut de scolarisation</b>	39%	52,3%	73,0% <i>(en 2005)</i>	<b>100,0%</b>
	<b>Taux d'alphabétisation</b> <i>(15 à 24 ans)</i>	74%	79,6%	95,0% <i>(en 2005)</i>	<b>100,0%</b>
<b>OBJECTIF 3 :</b> <b>Promouvoir l'égalité des sexes et</b>	<b>Rapport filles - garçons</b> <i>(dans l'enseignement primaire public et privé)</i>	0,7	0,9	0,98 <i>(en 2006)</i>	<b>1</b>

	<b>Rapport filles - garçons</b> (dans l'enseignement secondaire public et privé)	0,6	0,7	0,82 (en 2006)	<b>1</b>
	<b>Rapport femmes-hommes parmi les alphabètes</b> (15 à 24 ans)	0,7	0,7		<b>1</b>
	<b>Nombre de femmes siégeant au Parlement</b> (sur 65 sièges)	0	7	10 (en 2007)	
<b>OBJECTIF 4 :</b> <b>Réduire la mortalité infantile et post-infantile</b> Le taux de mortalité chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans doivent être réduits des deux tiers (1990-2015).	<b>Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances vivantes</b> (entre 0 et 1 an)	114 <sup>0</sup> / <sub>00</sub>	103,1 <sup>0</sup> / <sub>00</sub>	67,0 <sup>0</sup> / <sub>00</sub> (en 2006)	<b>50<sup>0</sup>/<sub>00</sub></b>
	<b>Taux de mortalité infanto-juvénile pour 1000 naissances vivantes</b> (entre 0 et 5 ans)	154 <sup>0</sup> / <sub>00</sub>	124 <sup>0</sup> / <sub>00</sub>	94,0 <sup>0</sup> / <sub>00</sub> (en 2006)	<b>70<sup>0</sup>/<sub>00</sub></b>
<b>OBJECTIF 5 :</b> <b>Améliorer la santé maternelle</b> Le taux de mortalité maternelle devrait être réduit de trois quarts (1990-2015).	<b>Taux de mortalité maternelle</b> (pour 100 000 naissances vivantes)	740	546		<b>400</b>
	<b>Accouchements assistés par du personnel de santé qualifié</b> (dans et hors des structures sanitaires)	56	72,8%	92,9% (en 2006)	<b>100,0%</b>
	Taux de prévalence contraceptive (%)		15,3%	17,8% (en 2006)	
<b>OBJECTIF 6 :</b> <b>Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies</b> L'accès aux services de santé génésique devrait être assuré d'ici à 2015.	<b>Cas de paludisme</b> (nombre)	4 000	4 000		
	<b>Prévalence du VIH chez les femmes enceintes</b> (en %) (15 à 24 ans)	3,0%	2,9%	2,9% (en 2006)	
<b>OBJECTIF 7 :</b> <b>Assurer un Environnement durable</b>	<b>Population ayant accès à l'eau potable</b> (accès à une source d'eau potable) (Ensemble du pays)	88,0%	91,2%	93,5% (en 2006)	<b>100%</b>

Le pays devrait, d'ici à 2005, disposer d'une stratégie nationale de développement durable					
<b>OBJECTIF 8 : Partenariat mondial</b>	PIB en prix constants (en millions FD)	98.267	105 128	136. 645	
INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES	Taux de croissance (en % du PIB réel)	0,7%	2,6%	5,3% <i>(en 2007)</i>	<b>6,5%</b>
	Services de la dette en % des exportations de biens et de services	6,0%	7,2%		
	Dette extérieure en % du PIB	65,0%	66,8%		
	Investissement en % du PIB	20,8%	10,2%	40,1%	
	Taux d'inflation en %	2,4%	0,6%	<i>(en 2007)</i> 9,2% <i>(en 2008)</i>	

**À l'horizon de 2015 et au-delà, il ne fait pas de doute que l'atteinte des objectifs ultimes exigera un effort indéfectible, collectif et de longue durée.**

Les politiques publiques s'inscriront désormais dans cette perspective :

- Réduction de l'incidence de la pauvreté extrême et celle de la pauvreté relative,
- Augmentation substantielle de la croissance économique,
- Augmentation du Taux Brut de Scolarisation à 83% dans le Primaire et à 61% dans le Secondaire, tout en réduisant les disparités de genre et les disparités spatiales,
- Réduction du Taux de Mortalité Infantile à 60‰ naissances vivantes,
- Réduction du Taux de Mortalité Infanto-Juvénile à 80‰ naissances vivantes
- Réduction du Taux de Mortalité Maternelle à 400 pour 100.000 naissances vivantes, etc.

Ainsi, pour l'horizon 2009-2012, les autorités de Djibouti se proposent de **mettre en place un véritable plan d'actions ciblées en matière de promotion et d'accès aux services universels de base.**

**Le Gouvernement de Djibouti prévoit de réunir très prochainement, l'ensemble de ses partenaires au développement,** avec l'appui de la Banque mondiale, afin d'obtenir le plein engagement et de mobiliser les énergies et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'INDS pour la période 2009-2011, et pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en particulier.

Excellence Monsieur le Président de la République,  
Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs et Mesdames les Ministres  
Honorables Députés  
Chers Invités  
Chers Compatriotes,

Voilà en quelques mots et pages, la modeste contribution du Secrétariat d'Etat à la Solidarité Nationale. Le présent séminaire sur l'Action Gouvernementale, qui se tient pratiquement au premier anniversaire de mon département sera l'occasion pour nous de mieux cibler nos actions et interventions afin d'être plus efficace au service de l'ensemble des départements ministériels et surtout de la population djiboutienne.

Fait à Djibouti le Mercredi 06 mai 2009  
Mohamed Ahmed Awaleh  
Secrétaire d'Etat à la Solidarité Nationale.